



Noël tombe en juillet cette année !

Et le père Noël est un radin

La direction générale s'apprête à appliquer le protocole Fonction Publique Hospitalière signé par la CFDT et FO.

Ce protocole, transposé de la fonction publique d'Etat, n'est que le toilettage des grilles de la catégorie C dont les 4 premiers échelons étaient sous le SMIC et qui n'avaient jamais été revalorisés.

En conséquence, hélas ne vous réjouissez pas tout de suite, le gain d'indice sera de quelques points. 1 point d'indice vaut 4.5 euro c'est parfois entre 20 et 50 balles par mois qui attend la catégorie C.

Pour la B, à part l'indemnité de fin de carrière pour les classes supérieures au 6^{ème} échelon depuis plus de 5 ans et l'augmentation de la prime Veil de 13 euro, c'est la misère ! Rassurez-vous, les cotisations à l'ordre viendront manger le bonus obtenu.

Les quotas de passage en classe supérieure sont assouplis (34 % au lieu de 30% en 2007) alors que nous demandons la suppression des quotas et la carrière sans barrage comme certaines professions l'ont déjà (IADE, Assistantes sociales, ATC de 1^{ère})

Pour les catégories aide soignantes, SUD santé a démontré au ministère que le changement de mode de calcul des quotas avait passé en 2006 300 agents en classe supérieure au lieu de 900 avec l'ancien système.

Certains syndicats se félicitent de cette avancée historique, et de leurs signatures sans jamais se remettre en cause !

Et pendant ce temps, ils négocient un nouveau statut des directeurs très avantageux, une prime de 10 000 euros pour poste de directeur dans un hôpital difficile (sic) et des miettes pour le reste du personnel.

Ce même syndicat, n'hésite pas sur ses affiches électorales à mépriser les revendications du personnel qui, à son avis semblent exorbitantes !

Demandez peu et vous n'aurez rien ! c'est la devise de la CFDT

Sur la paye de juillet : reclassement sur 10 échelons, secrétaires médicales et ACH

Sur la paye d'août :

Reclassement sur le nouvel 11^{ème} échelon, reclassement à la nouvelle échelle 6, cadres sociaux éducatifs (effet au 13 mai 2007)

Avec effet rétroactif depuis 1^{er} novembre 2006

En cas de migraine en regardant votre bulletin de paye, passez à la section SUD

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02

E-mail : syndicat@sudaphp.org – Site : www.sudaphp.org

Membre de l'Union syndicale Solidaires